



BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES QUANT AU PREAVIS MUNICIPAL N° 10 / 2026 RELATIF AU DISPOSITIF DE FINANCEMENT 2027-2028 DES MESURES D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE ET D'ADAPTATION DE LA DESSERTE FORESTIÈRE SISE SUR LES PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNE DE BASSINS

La Municipalité a invité la CoFin le lundi 24 août afin de présenter les préavis n° 06/2026, 07/2026, 08/2026, 09/2026, 10/2026

Membres présents de la commission : Guillaume Hayoz, Stéphane Martin, Luc Michaud, Stéphane Monbaron, Patrick Siegenthaler, Hugo Sommer

Membre présent du bureau : Bernard Treboux (Président du Conseil Communal)

Membres présents de la municipalité : André Dunand, Carine Gex, Nathalie Pidoux, Laure Treboux

La CoFin s'est réunie les 26 août et 9 septembre, à chaque fois avec le quorum atteint, pour examiner les préavis, poser les questions nécessaires et rédiger les rapports.

Remarque préliminaire

La CoFin regrette que le changement d'affectation du montant validé dans le préavis 08 / 2025 n'ait pas été communiqué clairement.

Dans le préavis 8/2025 le conseil a validé la réfection "Le Crot" et "Les Gorges de Moinsel". Or les travaux ne vont pas être effectués pour les "Les Gorges de Moinsel" pour des raisons de synchronisation de travaux en lien avec la conduite d'eau.

La Cofin aurait souhaité recevoir une documentation complète du changement de projet incluant l'annexe 1 correspondante.

Arguments Cofin

- La Cofin n'a pas connaissance d'alimentation régulière de ce fonds, comme décrit dans le règlement, et s'interroge sur la pérennité future, observant que ce fonds diminue. Son solde à fin 2020 était de CHF 365'105 (compte 9281.2).
- Le budget de fonctionnement permet d'absorber une charge annuelle de CHF 2'550 sur 30 ans.
- La part de subvention cantonale dans le projet le rend moins lourd pour les finances de la Commune et nous permet d'en bénéficier.

Amendement/s proposé/s

Aucun

Conclusions

Vu le préavis municipal n° 10 / 2026 relatif au dispositif de financement 2027-2028 des mesures d'entretien périodique et d'adaptation de la desserte forestière sise sur les propriétés de la Commune de Bassins

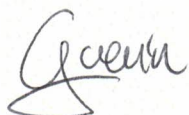
Vu le rapport de la Commission des Finances

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

La Commission des Finances recommande au Conseil Communal de Bassins :

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 170'000 TTC pour la réfection des 2 tronçons de la desserte forestière du Chemin des Gorges de Moinsel;
- d'utiliser le compte bancaire "100202 - BCV Compte forestier " à l'actif du Bilan pour assurer les liquidités pour la réalisation des travaux ;
- de prendre acte du financement de cette dépense à raison de 70% par une subvention cantonale et du solde par un prélèvement sur le fonds de réserve de la forêt multifonctionnelle, "291006 - Fonds arbres - habitat Multifonctionnel " au Bilan
- d'amortir l'investissement net de CHF 51'000 sur une durée de 20 ans conformément à la table des durées d'amortissements MCH2 ,soit CHF 2'550 par an, par une charge portée au Budget de fonctionnement sous la rubrique "82000 Forêts".

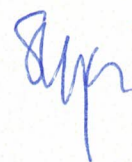
Fait à Bassins, le 10 Septembre 2026



Guillaume Guenin
(rapporteur)



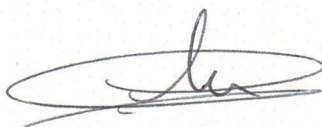
Guillaume Hayoz



Stéphane Martin



Luc Michaud



Stéphane Monbaron

Patrick Siegenthaler



Hugo Sommer

